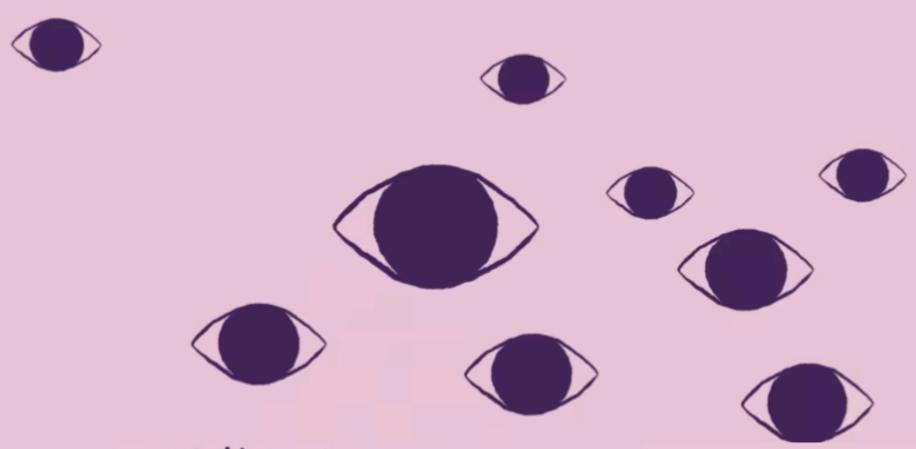
LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, UN PHÉNOMÈNE AUX FORMES MULTIPLES



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be



6 décryptages pour en finir avec les violences intrafamiliales

LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, UN PHÉNOMÈNE AUX FORMES MULTIPLES



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be

Les violences conjugales et intrafamiliales ne se réduisent pas aux coups. Elles se construisent autour d'un contrôle insidieux, qui s'exerce à travers les finances, la dépendance matérielle ou affective, le chantage et la culpabilisation. Peu à peu la victime est piégée dans un engrenage où chaque ressource qu'elle soit financière, intellectuelle ou émotionnelle est exploitée au service de l'auteur.

À mesure que la violence s'installe, la peur devient quotidienne. Les violences psychologiques et physiques s'entremêlent, fragilisant la victime qui perd confiance en elle, finit par renoncer à ses propres besoins, et sombre dans la soumission.

L'emprise se nourrit de cette dynamique complexe, faite d'ambivalence entre attachement et peur, où la victime oscille entre espoir et destruction.

Ce processus est lent et difficile à détecter. La prise de conscience est souvent progressive, car la victime est enfermée dans un cycle de la violence : conflits, violences, réconciliation, puis à nouveau violences. C'est un cercle destructeur dont il est extrêmement difficile de sortir sans aide extérieure.

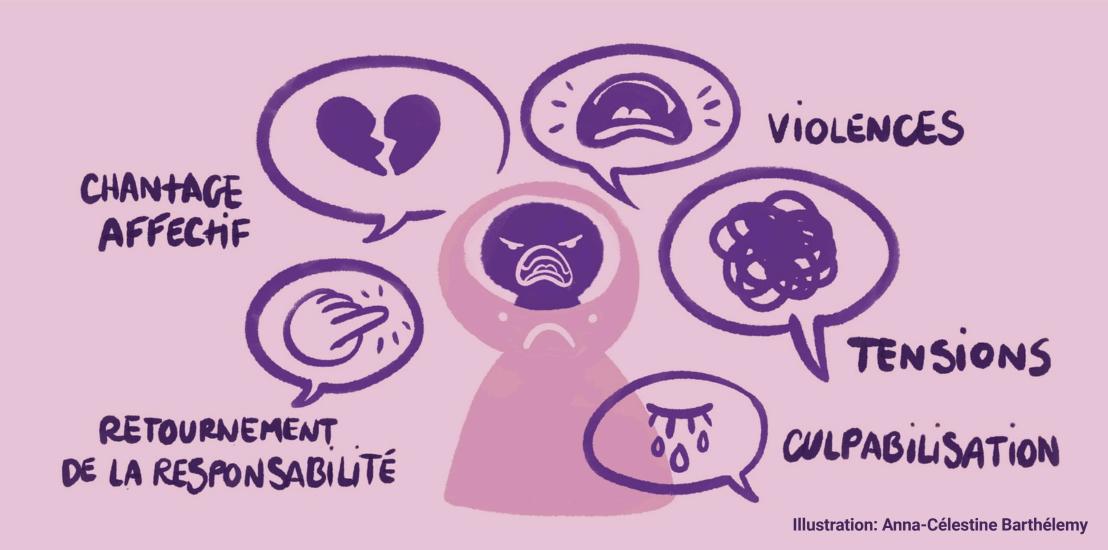
LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, UN PHÉNOMÈNE AUX FORMES MULTIPLES





LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, UN PHÉNOMÈNE AUX FORMES MULTIPLES





LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, UN PHÉNOMÈNE AUX FORMES MULTIPLES



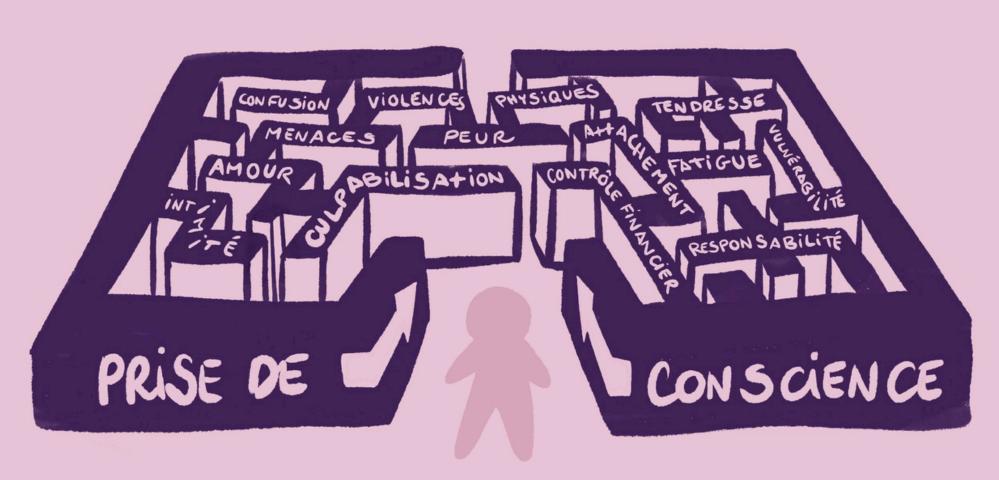
www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be



Illustration: Anna-Célestine Barthélemy

LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, UN PHÉNOMÈNE AUX FORMES MULTIPLES





LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, UN PHÉNOMÈNE AUX FORMES MULTIPLES





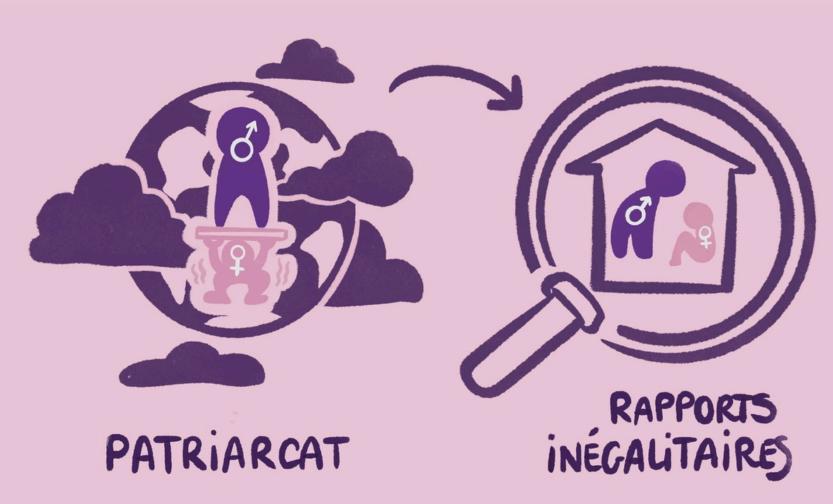
LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, UN PHÉNOMÈNE AUX FORMES MULTIPLES





LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, UN PHÉNOMÈNE AUX FORMES MULTIPLES





LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, UN PHÉNOMÈNE AUX FORMES MULTIPLES



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be

FACTEURS DE SUREXPOSITION AUX VIOLENCES CONJUGALES



LES DIFFÉRENTES FORMES DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES APRÈS LA SÉPARATION



En Belgique, la loi sur l'hébergement égalitaire permet au père de demander la garde alternée même en cas de violences, sans que celles-ci soient considérées comme une exception.

Certains discours prétendent à tort que l'enfant aurait besoin de maintenir le lien avec le parent violent pour son bien-être, alors que 60 % des enfants témoins de violences développent un stress post-traumatique.

La loi donne un droit de visite et d'hébergement au père, mais pas de devoirs : si le père ne prend pas ses enfants, la mère doit assumer seule.

Les associations de pères séparés encouragent les hommes à demander plus de droits, parfois même quand ils ne pourront pas exercer la garde, pour réduire les pensions et maximiser les avantages légaux...

LES DIFFÉRENTES FORMES DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES APRÈS LA SÉPARATION



Ce système engendre de multiples dérives :

- Non-représentation et culpabilisation des enfants, dont la parole est souvent ignorée.
- Criminalisation des mères qui tentent de protéger leurs enfants.
- Menaces, fausses accusations et refus de constater les abus, y compris en cas d'inceste.
- Injonctions contradictoires imposées par la justice : maintenir la coparentalité et négocier avec l'agresseur, au détriment de la sécurité.
- Chiffres instrumentalisés par certains groupes de pères séparés pour appuyer leurs revendications.

LES DIFFÉRENTES FORMES DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES APRÈS LA SÉPARATION



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be

Comme l'explique le modèle des « trois planètes » de Marianne Ésther, il existe un écart profond entre :

- 1)la protection des enfants.
- 2) la justice familiale.
- 3)la lutte contre les violences conjugales.

Ces trois « univers » fonctionnent souvent en contradiction, laissant les mères et leurs enfants pris au piège d'un système qui prétend défendre l'égalité parentale mais néglige la sécurité et les droits fondamentaux de l'enfant.

LES DIFFÉRENTES FORMES DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES APRÈS LA SÉPARATION



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be



PRÉAMBULE DE LA CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET LA VIOLENCE DOMESTIQUE DITE "CONVENTION D'ISTANBUL"

LES DIFFÉRENTES FORMES DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES APRÈS LA SÉPARATION



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be



DISCOURS DES PÈRES CÉLIBATAIRES

LES DIFFÉRENTES FORMES DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES APRÈS LA SÉPARATION





LES DIFFÉRENTES FORMES DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES APRÈS LA SÉPARATION



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be

Le modèle des trois planètes décrit trois sphères professionnelles distinctes : violence conjugale, protection de l'enfance et affaires familiales. Chaque planète a ses propres logiques, ses priorités et son langage, ce qui rend la coordination difficile et peut produire des injonctions contradictoires pour les mères et leurs enfants.

Planète violence conjugale : centrée sur la mère comme victime et sur la nécessité de l'aider à se protéger.

Planète protection de l'enfance : centrée sur l'enfant et sur la responsabilité de la mère de garantir sa sécurité, souvent sans moyens pour gérer le conjoint violent.

Planète affaires familiales : centrée sur le maintien du lien parent-enfant, ce qui peut obliger la mère à rester en contact avec le père violent.

Le modèle illustre comment les mères se retrouvent prises dans une « zone d'orbite » où les attentes conflictuelles des différentes institutions peuvent les exposer, elles et leurs enfants, à de nouveaux risques.

LES DIFFÉRENTES FORMES DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES APRÈS LA SÉPARATION





LES DIFFÉRENTES FORMES DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES APRÈS LA SÉPARATION





LES DIFFÉRENTES FORMES DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES APRÈS LA SÉPARATION



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be

+1 = 3X=1X = = 1 = 1X=1X=





CENTRÉ SUR LES ENFANTS

LA PLANÈTE - PROTECTION DE L'ENFANCE -

Illustration: Anna-Célestine Barthélemy

LES DIFFÉRENTES FORMES DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES APRÈS LA SÉPARATION



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be



LA PLANÈTE - AFFAIRES FAMILIALES*-

* TRIBUNAL DE LA FAMILLE EN BELGIQUE

LES DIFFÉRENTES FORMES DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES APRÈS LA SÉPARATION





ÉPISODE 3/6

LE PARCOURS INSTITUTIONNEL DES VICTIMES DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be

Les victimes de violences font face à un parcours institutionnel complexe impliquant police, justice, services sociaux, psychologues et experts.

Un problème majeur est la difficulté à faire reconnaître la violence, souvent confondue avec des conflits ordinaires.

Les pratiques comme la coparentalité, la médiation ou les expertises collaboratives cherchent surtout à trouver un accord entre les parties, sans prioriser la sécurité des victimes.

Cela peut accentuer les symptômes psychologiques, impacter le développement des enfants et empêcher la reconstruction des victimes, car elles n'ont pas le contrôle sur les contacts avec l'auteur.

Des ruptures temporaires de contact pourraient pourtant permettre un suivi et une protection plus efficace.

ÉPISODE 3/6

LE PARCOURS INSTITUTIONNEL DES VICTIMES DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be



DÈS LE DÉBUT DE LA PROCÉDURE:



SUSPENDRE L'AUTORITÉ PARENTALE DU PARENT ACCUSÉ DE VIOLENCES SEXUELLES



· SUS PENDRE LES POURSUITES POUR NON REPRÉSENTATION

EN CAS DE CONDAMNATION:



• RETRAIT SYSTÉMATIQUE ET DÉFINITIF DE L'AUTORITÉ PARENTALE



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be

SELON RICHARD GARDNER:

DANS LES MOMENTS DE SÉPARATION ENTRE DES PARENTS LES ACCUSATIONS DE VIOLENCES SEXUELLES QUI SERAIENT PORTÉES PAR UN ENFANT CONTRE L'UN DE SES PARENTS LE PLUS SOUVENT LE PÈRE

SERAIENT DE FAUSSES ACCUSATIONS QUI RÉSULTENT DE LA MANIPULATION DE L'ENFANT PAR L'AUTRE PARENT

LE PLUS SOUVENT LA MÈRE

ÉPISODE 4/6

LE SAP : SYNDROME D'ALIÉNATION PARENTALE



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be





Illustration: Anna-Célestine Barthélemy







ÉPISODE 4/6

LE SAP : SYNDROME D'ALIÉNATION PARENTALE





ÉPISODE 4/6

LE SAP : SYNDROME D'ALIÉNATION PARENTALE







www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be

Le syndrome d'aliénation parentale (SAP), théorisé par Richard Gardner, est un concept non reconnu scientifiquement ni par l'OMS, ni par l'American Psychological Association. Et même déconseillé en France. Pourtant, il continue d'être relayé dans certaines formations juridiques et sociales.

En pratique, ce concept sert de stratégie à certains pères séparés et associations qui instrumentalisent la notion de « maintien du lien » pour détourner l'attention des violences conjugales, sexuelles ou incestueuses.

Il permet de **décrédibiliser la parole des enfants** et de **pathologiser les mères protectrices**, qualifiées de « fusionnelles », « paranoïaques » ou « manipulatrices ».

Cette invisibilisation des violences et la criminalisation des comportements de protection des mères contribuent à renforcer un biais sexiste et misogyne.

Le SAP est un outil de manipulation qui, loin de protéger les enfants, sert à renforcer l'impunité des agresseurs, à culpabiliser et isoler les mères, et à maintenir un système profondément biaisé et dangereux.

Illustration: Anna-Célestine Barthélemy



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be

Les formes implicites et explicites d'aliénation parentale alimentent un véritable cercle vicieux : plus la mère tente de protéger son enfant, plus son comportement est suspecté ou criminalisé.

La justice influencée par ces thèses, choisit de voir des conflits parentaux plutôt que des violences.

Résultat : preuves ignorées, allégations de violences systématiquement réfutées, décisions qui imposent la coparentalité, obligeant mères et enfants à négocier avec l'agresseur.

Les chiffres rappellent pourtant la réalité : 98 % des auteurs d'inceste sont des hommes, la majorité issus du cercle familial proche, et en France, la CIVIISE estime à 22 000 le nombre d'enfants victimes d'inceste chaque année.

Mais au lieu d'une véritable protection de l'enfant fondée sur son intérêt supérieur, on assiste trop souvent à une impuissance institutionnelle, où la police, les magistrats, les avocats et parfois même les psychologues contribuent – volontairement ou non – à fermer la porte aux victimes.



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be

*Association AMÉRICAINE DE PSYCHOLOGIE



*ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ÉPISODE 4/6

LE SAP : SYNDROME D'ALIÉNATION PARENTALE





ÉPISODE 4/6

LE SAP : SYNDROME D'ALIÉNATION PARENTALE







www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be

IL EST DONC RECOMMAN DE DANS PLUSIEURS PAYS DE NE PAS UTILISER CETTE NOTION





C'EST ENCORE LARGEMENT DIFFUSÉ ET UTILISÉ

ÉPISODE 4/6

LE SAP : SYNDROME D'ALIÉNATION PARENTALE



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be



La pathologisation des mères par la Justice



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be

Malheureusement tous les intervenants qui vont mobiliser ce concept d'aliénation parentale vont parler de conflit et pas de violence.

On va reléguer la violence à l'aspect privé, mais on va criminaliser les comportements de protection de la mère. Cela n'a plus aucun sens. C'est quelque chose qu'on retrouve chez les professionnels qui vont mobiliser le syndrome d'aliénation parentale.

Ils vont systématiquement pathologiser tous les comportements de la mère. Ils vont la traiter de mère fusionnelle, de mère paranoïaque. Tout cela va avoir comme conséquence d'invisibiliser les violences.

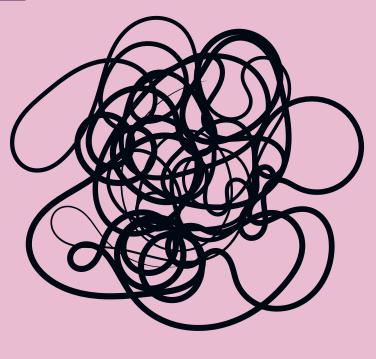
La pathologisation des mères par la Justice

ÉPISODE 5/6

LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES : DES TRAUMATISMES AUX EFFETS NOMBREUX, IMPORTANTS, ET DURABLES











www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be

Les conséquences des violences sont profondes, durables et souvent chroniques.

Elles se manifestent par une série de symptômes invalidants : reviviscences corporelles, flashbacks, hypervigilance, troubles dissociatifs, voire la sensation d'entendre des voix.

Ces réactions, directement liées au traumatisme, sont trop souvent mal interprétées par les professionnels : elles sont perçues comme du déni des violences ou comme des comportements conflictuels, alors qu'elles traduisent en réalité l'impact destructeur des agissements des agresseurs.

L'errance médicale en est une conséquence fréquente : les victimes, incomprises, reçoivent de mauvais diagnostics, tels que la fibromyalgie ou des troubles obsessionnels compulsifs (TOC), ce qui invisibilise encore davantage les violences subies.

Cette méconnaissance peut conduire à une culpabilisation accrue, voire au suicide des victimes, faute de reconnaissance et de prise en charge adaptée.

ÉPISODE 5/6

LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES : DES TRAUMATISMES AUX EFFETS NOMBREUX, IMPORTANTS, ET DURABLES



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be

Pourtant, malgré ces blessures, la résilience est possible.

Grâce à l'art et à l'action collective, les victimes peuvent retrouver des ressources et des outils de reprise de pouvoir sur leur vie.

Les actions collectives et le soutien associatif permettent de développer et renforcer l'autonomie, d'accompagner le processus de reconstruction et de rendre visibles les victimes collatérales de ces violences.

Ces approches ne se limitent pas à soigner les symptômes : elles redonnent du sens, de la force, et replacent la victime dans une dynamique active de guérison et de témoignage collectif.

EN FINIR AVEC LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, UNE LUTTE GLOBALE



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be



22000*
ENFANTS / AN
SONT VICTIMES D'AGRESSIONS
SEXUELLES PAR LEUR PÈRE

LA GRANDE MAJORITÉ
DES AGRESSEURS SEXUELS
D'ENFANTS SONT DES
HOMMES DE LA FAMILLE
OU PROCHES DE LA FAMILLE





EN FINIR AVEC LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, UNE LUTTE GLOBALE



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be

Il est crucial aujourd'hui de mettre l'enfant au centre et de mieux identifier et traiter les violences conjugales et post-séparation, tout en garantissant une prise en charge adaptée des auteurs.

Cela nécessite des professionnel·le·s compétent·e·s, capables d'écouter les enfants et d'écouter les victimes, sans tomber dans les faux diagnostics qui invisibilisent les violences.

Un véritable changement de paradigme est nécessaire : il ne s'agit pas seulement de défendre des « droits » parentaux, mais bien d'imposer des responsabilités et des devoirs aux parents, afin de réellement responsabiliser les adultes et de protéger les enfants.

Les avancées les plus fortes viennent des luttes féministes et de l'action collective des associations.

Le travail des Mères Veilleuses démontre l'importance de soutenir les associations d'aide aux victimes, qui jouent un rôle essentiel pour prévenir, protéger et accompagner.

EN FINIR AVEC LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, UNE LUTTE GLOBALE



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : chaque année, environ 22 000 enfants en Belgique sont victimes de violences sexuelles, le plus souvent commises par leur père.

Cette réalité ne peut être niée ni minimisée.

La loi sur le féminicide (2022) marque une étape importante : elle définit officiellement le féminicide, améliore la collecte des données, et prévoit la formation des forces de l'ordre et des magistrats.

Elle renforce ainsi les outils déjà mis en place par les associations, mais doit s'accompagner de mesures concrètes, comme la création d'une chambre dédiée aux violences intrafamiliales et une réelle prise en compte des décisions de la Cour européenne.

Parce que protéger les victimes, c'est avant tout garantir à chaque enfant le droit de grandir dans un environnement sûr, écouté et respecté.

ÉPISODE 6/6

EN FINIR AVEC LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, UNE LUTTE GLOBALE



www.vimeo.com/desmeresveilleuses www.desmeresveilleuses.be









Ligne Ecoute violences conjugales: 0800/300.30









